

Bien triste nouvelle en ce mois de mai 2016 :

L' [Agglo Villefranche Beaujolais](#) a décidé de rayer de la carte l'orchestre d'harmonie de Jassans-Riottier.

**Sans explications, sans concertation, sans informations**, un orchestre de musiciens amateurs est supprimé par une décision administrative bien loin de nos réalités et de nos besoins.

Mais quelle est donc cette politique qui consiste à détruire, à casser ?

Comment justifier une telle décision ? Le coût de l'orchestre ?

Chaque élève de l'école de musique de villefranche coûte environ 2000€/an à l'Agglo. C'est 4 à 5 fois plus que ce que coûte un élève d'une "petite" école associative.

En creusant un peu, la masse salariale par élève est de 2500€/an C'est 3 fois plus que ce que l'on trouve dans nos écoles associatives.

Où est l'économie d'échelle ???? et qui peut croire que la suppression de cette orchestre ferait faire une économie à cette agglo ?

Et pour quels résultats ?

Incontestablement, l'école de musique de Villefranche propose énormément d'activités. Beaucoup plus que ce que peut proposer une école de musique de taille plus modeste. Mais la qualité de la formation est-il vraiment meilleur ?

ET SURTOUT pourquoi former des musiciens (à un tel prix !!) si, en parallèle, les orchestres permettant de pratiquer cet art sont méprisés, délaissés, supprimés. (sans parler des hommes et femmes de l'orchestre de Jassans que personne n'a pris le soin de prévenir)

OUI à l'apprentissage de la musique, qui est formateur et structurant.

## **Notre Soutien à nos Amis de Jassans**

Écrit par Administrator

Dimanche, 29 Mai 2016 10:14 -

---

NON au mépris de la pratique musicale amateur qui participe depuis toujours à la vie de nos villes et villages et créé du lien.

**OUI à la musique amateur, vivante !!**